

LES POLITIQUES D'ORIENTATION RÉGIONALES, UN VECTEUR DE SOCIALISATION DES JEUNES AUX RÈGLES DU MARCHÉ ?

Axe Politiques éducatives

Équipe de recherche:

Clément Pin

Chercheur postdoctoral,
LIEPP, Sciences Po

Agnès van Zanten

Directrice de recherche, CNRS,
OSC-LIEPP, Sciences Po

Paul Lehner

Maître de conférences contractuel,
EMA, Cergy Paris Université

Anne-Claudine Oller

Maîtresse de conférences,
LIRTES, Université Paris Est
Créteil

Le projet en bref : la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » conduit les régions à concevoir leurs propres politiques d'orientation et à se doter de leurs propres instruments. L'objectif du projet est d'étudier **comment les régions se saisissent de leur nouvelle compétence en matière d'orientation** et comment se traduit leur action du point de vue des acteurs et publics concernés, en particulier les personnels éducatifs et les lycéens.

Démarche du projet

Le projet vise à **identifier les objectifs** des politiques régionales, à **reconstituer le schéma causal** qu'elles adoptent, et **apprécier leurs effets** en tenant compte de leur variation selon les contextes de mise en œuvre et les publics concernés.

Cadre théorique et hypothèses

Les politiques régionales d'orientation sont appréhendées au prisme d'une problématique portant sur le sens, la mise en œuvre et les effets des objectifs d'« **éducation à l'orientation** » et d'« **orientation active** ».

Ces objectifs combinent **deux visées en tension** :

- 1) soutenir la découverte et l'expression par les élèves de leurs **aspirations** et compétences personnelles ;
- 2) faire en sorte que ces derniers définissent leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle selon la **probabilité** qu'ils se réalisent, au regard de leur « capacité » et de l'offre existante (sur le marché des formations et le marché de l'emploi).

L'hypothèse générale est que ces deux visées renvoient à **deux conceptions de la socialisation**, l'une l'envisageant avant tout comme un processus de **subjectivation**, de construction d'une « personnalité » susceptible d'entrer en phase avec les attentes du monde éducatif et du monde du travail, l'autre l'appréhendant davantage comme un processus d'**adaptation** « rationnelle » et instrumentale à l'ordre social par l'intériorisation de contraintes structurelles.

Méthodologie qualitative

Une méthodologie à dominante qualitative est adoptée, dans une perspective interdisciplinaire, au croisement de la sociologie, des sciences de l'éducation et de la science politique.

La recherche s'appuie sur l'**étude d'un cas**, celui de la **région Ile-de-France**, retenue en raison de ses initiatives récentes en matière d'orientation (« stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie » adoptée en mai 2019 ; développement du portail numérique ORIANE ; appui aux « cordées de la réussite »).

Structure du projet

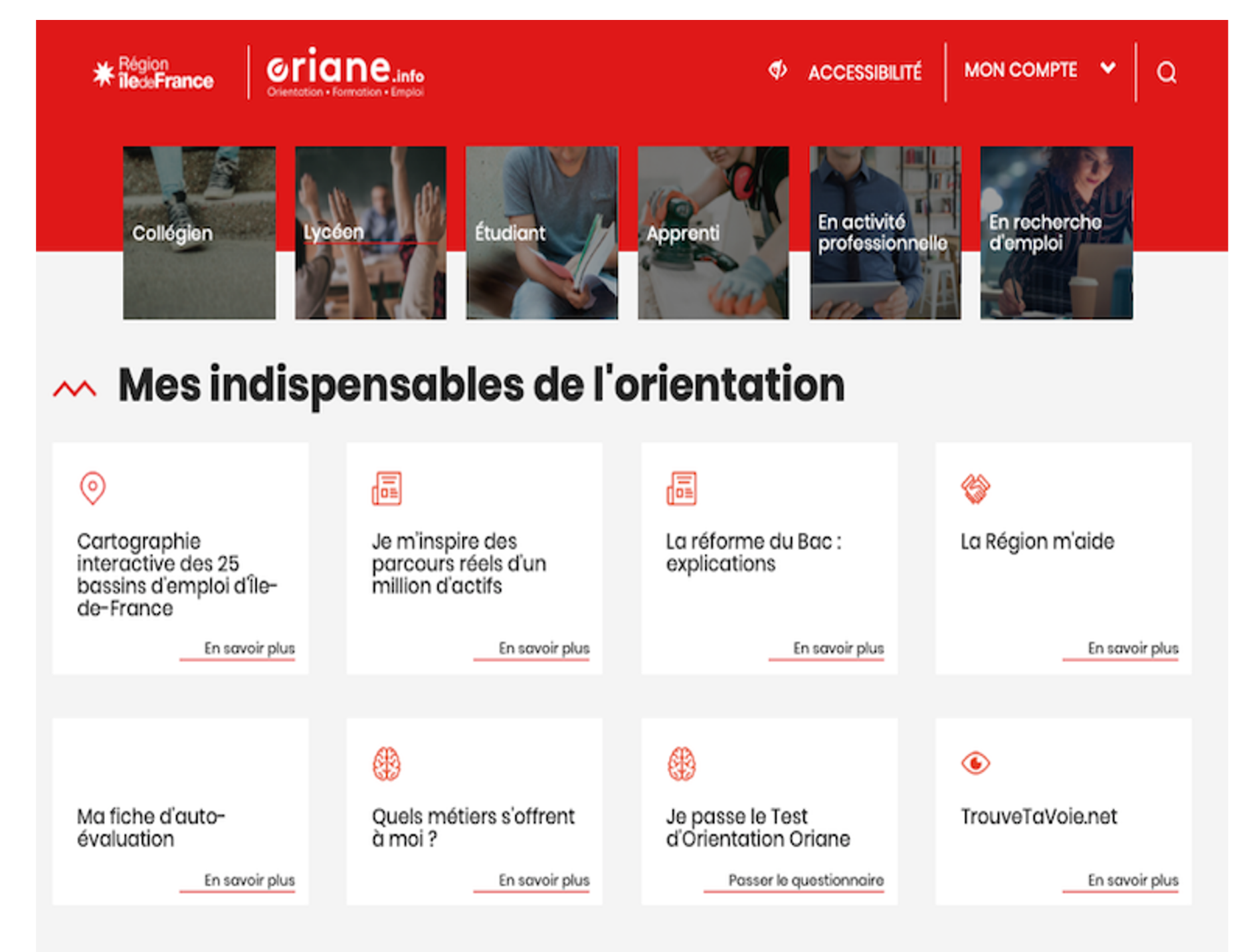
L'analyse de la **documentation officielle** régionale (et complémentairement nationale et européenne) est enrichie par une **enquête de terrain** comprenant :

- Des entretiens avec des acteurs politico-administratifs
- Une analyse de deux outils de la politique régionale (portail numérique Oriane ; appui aux « cordées de la réussite »)
- Trois monographies de lycées franciliens

Données sur les politiques régionales et leurs outils

L'enquête doit permettre de réaliser des entretiens avec une diversité d'**acteurs politiques et administratifs régionaux** en charge des questions d'orientation (membres de l'exécutif, élus, responsables administratifs des services de la région ainsi que des structures et services État-Région impliqués dans le SPRO). L'étude du **portail numérique Oriane** vise à analyser ses fonctionnalités et son contenu ainsi que l'usage qu'en font les acteurs éducatifs et les lycéens.

L'étude des « **cordées de la réussite** » croise également un volet institutionnel (à l'échelle de la région) et un volet pratique (à l'échelle des lycées).



Données sur les lycées

Les **monographies des lycées** portent sur des lycées au statut différent (général/technologique/professionnel), au profil social contrasté, dont deux au moins font partie d'une « cordée de la réussite ».

Elles s'appuient sur des **entretiens** avec les équipes pédagogiques et avec des lycéens de classe de Terminale, ainsi que sur des observations (exercice d'utilisation du portail Oriane ; séances de tutorat dans le cadre des « cordées de la réussite »).

Résultats attendus

La mise en lumière et l'interprétation :

- 1) du jeu d'acteurs par lequel un **compromis politique régional** s'élabore entre les deux approches, expressive et instrumentale, de l'orientation ;
- 2) des variations concernant les objectifs et les effets assignés au **dispositif Oriane**, à dominante **impersonnelle**, et à celui des « **cordées de la réussite** », à dominante **personnelle** ;
- 3) des **différences de perception et d'usage de ces dispositifs** par les équipes pédagogiques et par les lycéens en fonction de leurs profils et des contextes dans lesquels ils évoluent.

Durée et calendrier du projet

18 mois, de janvier 2021 à juillet 2022